

**CHEFS
D'ENTREPRISE
REJOIGNEZ-
NOUS !**



LA CPME EST L'ORGANISATION 100% TPE-PME



Organisation patronale présidée par un dirigeant de PME, la CPME représente et défend les intérêts des petites et moyennes entreprises françaises.

150 000

chefs d'entreprise de TPE-PME
employant **3 millions**
de salariés

200

 fédérations et syndicats
de métiers

117

 CPME territoriales

Une implantation dans tous les
départements et régions y compris
l'outre-mer.

NOS VALEURS PME

Liberté

DYNAMISME

Engagement

Solidarité

Proximité

LES TPE-PME, FERS DE LANCE DE L'ÉCONOMIE

99,9 %

des entreprises françaises sont
des TPE-PME

Source : INSEE



78 %

des Français ont confiance dans les PME

Source : Opinion Way pour le baromètre de la confiance
politique du Cevipof - janvier 2019



“ QU’ILS SOIENT
ARTISANS, COMMERÇANTS,
INDUSTRIELS, PROFESSIONS
LIBÉRALES, DANS LE
SECTEUR DES SERVICES,
LES DIRIGEANTS DE TPE-PME
ONT TOUS EN COMMUN
UN ATTACHEMENT
VISCÉRAL À LEURS ÉQUIPES
ET À LEUR TERRITOIRE.
ILS SAVENT PRENDRE DES
RISQUES ET ASSUMENT
LEURS RESPONSABILITÉS.

”

François Asselin,
Président de la CPME



DES MESURES OBTENUES POUR VOUS !

- Suppression du seuil de 20 salariés pour le déclenchement de nouvelles obligations sociales et fiscales
- Lissage de l'entrée dans les seuils sur une période de 5 ans
- Abandon de l'incrimination pénale spécifique liée au prélèvement à la source
- Maintien du taux réduit d'IS à 15% pour les PME
- Passage de 3 à 1 an du délai de contestation pour une rupture de contrat de travail
- Suppression du forfait social pour les sommes distribuées au titre de l'intéressement



NOS COMBATS ACTUELS

- Accompagner les PME au cœur des transitions numérique et écologique
- Créer les conditions d'une concurrence loyale, mieux réguler l'économie collaborative
- Garantir le respect des délais de paiement
- Favoriser la fiscalité personnelle du dirigeant en cas de transmission familiale
- Renforcer l'attractivité des PME auprès des jeunes
- Adapter la formation et l'apprentissage pour trouver des solutions aux difficultés de recrutement

100%

des adhérents et des élus de la
CPME sont des patrons de TPE-PME

CHEFS D'ENTREPRISE, POURQUOI ADHÉRER À LA CPME ?



VOUS FAIRE ENTENDRE

des décideurs publics et des médias, sur le plan national et européen (la CPME est partie prenante de l'organisation européenne des PME) comme sur le terrain



ROMPRE VOTRE ISOLEMENT

en partageant vos problématiques avec d'autres chefs d'entreprise



BÉNÉFICIER D'UN ACCOMPAGNEMENT SUR-MESURE

et de solutions concrètes pour développer votre entreprise : formations, veilles d'information, consultations d'experts, aides aux entreprises en difficulté...



ÉTOFFER VOTRE RÉSEAU D'AFFAIRES

en rencontrant d'autres décideurs économiques grâce à nos événements B2B, afterworks, conférences...



VOUS INVESTIR POUR LES PME

en vous engageant dans l'un des 400 mandats stratégiques de la CPME pour y porter la voix de vos pairs (Urssaf, tribunaux de commerce, CCI, CMA, conseils des prud'hommes, Apec...)



www.cpme.fr

Suivez-nous sur



LA CPME EST LA PREMIÈRE ORGANISATION INTERPROFESSIONNELLE À ÊTRE CERTIFIÉE ENGAGEMENT DE SERVICE QUALI'OP